



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# L'État accompagne les territoires

## Mai-Juin 2023 | Actualités des appels à projets et des appels à manifestation d'intérêt

Cette newsletter a vocation à vous donner régulièrement des informations sur l'actualité des appels à projets lancés par l'État



## EUROPE : PROGRAMME LIFE

### — AAP Programme Life

AAP du programme LIFE ont été lancés en avril 2023 qui finance des actions innovantes en faveur de l'environnement et du climat.

De plus, le programme LIFE peut co-financer des projets dont la durée peut s'étendre jusqu'à 14 ans ce qui est, là encore, assez rare pour un programme européen. LIFE ne cofinance ni les projets de recherche, ni les projets d'infrastructures.

En France, les porteurs de projets peuvent être accompagnés par le Ministère de la Transition Ecologique qui propose une assistance technique et une relecture des dossiers.

Plus d'information sur :

<https://www.ecologie.gouv.fr/programme-europeen-financement-life>

[https://cinea.ec.europa.eu/programmes/life/life-calls-proposals\\_fr](https://cinea.ec.europa.eu/programmes/life/life-calls-proposals_fr)

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

## PROGRAMME DE COOPÉRATION TRANSNATIONALE INTERREG EUROPE DU SUD-OUEST (SUDOE) 2021-2027

Il regroupe trois régions françaises (Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes, pour sa partie correspondant à l'ex-région Auvergne), l'Espagne métropolitaine ainsi que l'archipel des Baléares, le Portugal métropolitain et la Principauté d'Andorre.

### — AMI Action d'appui à l'émergence de projets transnationaux

STRUCTURES PUBLIQUES OU PRIVÉES À BUT NON LUCRATIF SITUÉES DANS UNE  
RÉGION FRANÇAISE DE L'ESPACE DE COOPÉRATION SUD-OUEST EUROPÉEN

Dans la perspective du deuxième appel à projets dont le lancement est prévu fin 2023-début 2024, les préfetures de région et les conseils régionaux des régions concernées, sous l'impulsion de la préfeture de la région Occitanie, autorité nationale du programme SUDOE, engagent une action d'appui à l'émergence de projets transnationaux.

Il consiste en l'apport d'une expertise technique ciblée concernant le contexte territorial et thématique spécifique des coopérations transnationales dans le sud-ouest européen et la mise en réseau et l'échange entre pairs en vue de structurer des partenariats entre régions dans les domaines concernés par le deuxième appel. Elle donnera lieu à un accompagnement personnalisé et des ateliers thématiques collectifs qui se tiendront à l'automne 2023.

*Nb : les entreprises sont éligibles au programme SUDOE en qualité exclusive de partenaire d'un projet. Elles peuvent s'associer à un projet dans le cadre de cette action mais ne peuvent pas soumettre de proposition*

**Date de clôture : le 15 septembre 2023.**

Plus d'information sur :

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/occitanie/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Europe/Interreg-Europe-du-sud-ouest-appel-a-manifestations-d-interet>





# FRANCE 2030

## — AMI Compétences et Métiers d'Avenir

Il a pour objectifs d'anticiper et de contribuer à satisfaire les besoins en emplois ou en compétences visés dans l'une des 28 stratégies nationales du dispositif France 2030.

Il s'organise en quatre volets :

- 1 – Les dispositifs transversaux d'innovation et d'attractivité
- 2 – Les voies d'excellence professionnelles et technologiques
- 3 – Les voies d'excellence académiques
- 4 – Les dispositifs d'accompagnement des parcours professionnels

EMPLOYEURS OU LEURS REPRÉSENTANTS | ORGANISMES DE FORMATION OU D'ACCOMPAGNEMENT | DONNEURS D'ORDRE PUBLICS DANS L'ACHAT DE FORMATION CONTINUE DES CHERCHEURS D'EMPLOI



**Date de clôture : le 31 décembre 2025.**

Plus d'information sur :

<https://www.banquedesterritoires.fr/competences-et-metiers-davenir>

<https://anr.fr/fr/detail/call/competences-et-metiers-davenir-cma-appel-a-manifestation-dinteret-2021-2025/>



# DESTINATION FRANCE

## — AMI l'optimisation de l'expérience client

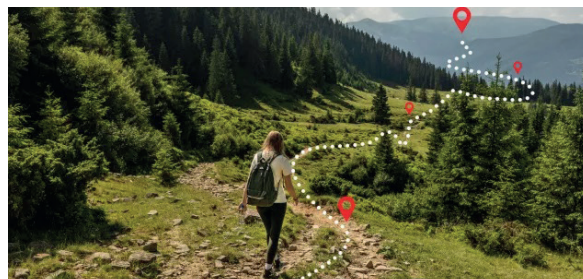
Il vise à soutenir des projets de facilitation des parcours client opérationnels pour les grands événements en 2023-2024. En effet, les acteurs touristiques doivent assurer un parcours client irréprochable, en offrant un maximum d'informations et de services, le tout de façon fluide et, dans la mesure du possible, interactive.

**Date de clôture : le 30 juin 2023.**

Plus d'information sur :

<https://www.atout-france.fr/content/parcours-client-special-grands-evenements>

PERSONNES MORALES PUBLIQUES | PERSONNES MORALES PRIVÉES | GROUPEMENTS D'ACTEURS QUELLE QUE SOIT LEUR FORME



# LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

## — AAP Finances locales

COLLECTIVITÉS LOCALES

Il vise à soutenir les initiatives conjointes des collectivités territoriales françaises et étrangères qui auront pour objectif d'améliorer les capacités des collectivités locales en matière de gestion des finances locales.

Quatre objectifs sont attendus :

- 1 – Accompagner les collectivités partenaires dans la recherche de co-financements publics et privés ;
- 2 – Accompagner la mobilisation et la diversification des ressources financières des collectivités territoriales ;
- 3 – Renforcer la gestion et les capacités techniques des administrations locales et des ressources humaines (formations, outils, méthodologies etc.) ;
- 4 – Accompagner les collectivités territoriales dans le suivi et la gestion des dépenses.

**Date de clôture : le 14 septembre 2023.**

Plus d'information sur :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/financer-mes-projets-de-cooperation-decentralisee/appels-a-projets-thematiques/finances-locales/>

# CONVENTION INTERRÉGIONALE DU MASSIF CENTRAL

## — AAP Pôles de pleine nature

COLLECTIVITÉS LOCALES

Il s'inscrit dans la continuité des appels à projets de 2015 et 2016 et dans le cadre de la mesure phare « Tourisme durable ».

### Il vise à sélectionner des territoires du Massif central :

- souhaitant développer une offre touristique de nature (sports et loisirs) valorisant le territoire, ses paysages, ses ressources naturelles et patrimoniales.
- présentant une envergure suffisante en termes de périmètre, de stratégie et d'actions pour être inspirants pour les autres territoires du massif ; l'enjeu est ainsi d'organiser à l'échelle interrégionale un réseau de pôles tournés vers l'excellence et l'innovation, proposant d'expérimenter des méthodes de travail et de valorisation exemplaires et reproductibles.

**Date de clôture : le 13 juillet 2023 à 12 heures.**

Plus d'information sur :

<https://www.massif-central.eu/appel-a-projets-poles-de-pleine-nature-2023/>

## — AAP Grandes itinérances

COLLECTIVITÉS LOCALES

Il s'inscrit dans la continuité des appels à projets de 2015 et 2016 et dans le cadre de la mesure phare « Tourisme durable ».

### Il vise à sélectionner des grandes itinérances du Massif central :

- souhaitant mettre en œuvre une offre qualifiée, identitaire, initier une dynamique collective, partenariale, en vue de démarquer qualitativement la destination Massif central.
- présentant une envergure suffisante en termes de stratégie et d'actions pour être inspirants pour d'autres partenaires du massif ; l'enjeu est ainsi d'organiser à l'échelle interrégionale un réseau de grandes itinérances tournés vers l'excellence et l'innovation, proposant d'expérimenter des méthodes de travail et de valorisation exemplaires et reproductibles.

**Date de clôture : le 13 juillet 2023 à 12 heures.**

Plus d'information sur :

<https://www.massif-central.eu/appel-a-projets-grandes-itinerances/>

## TOUTES ET TOUS ÉGAUX PLAN INTERMINISTÉRIEL POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2023-2027

Grande cause des deux quinquennats du président de la République, ce plan s'articule autour de quatre grands axes :

- la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- la santé des femmes ;
- l'égalité professionnelle et économique ;
- la culture de l'égalité.

Composé d'une centaine de mesures qui commenceront à s'appliquer pendant le quinquennat, ce plan vise à poursuivre la politique volontariste portée par le depuis six ans.

La lutte contre les violences faites aux femmes constitue le premier pilier de ce plan.

## — AAP accueil et accompagnement des femmes victimes de violence en situation de grande précarité en Nouvelle-Aquitaine

ASSOCIATIONS

Il vise à faire émerger des solutions nouvelles pour prendre en compte les situations de grande pauvreté et de vulnérabilité auxquelles sont confrontées les femmes et de leur apporter une solution en matière d'accompagnement et d'aller-vers.

Les projets présentés doivent expliquer en quoi ils permettent d'apporter des solutions en matière d'accompagnement et d'aller-vers les femmes victimes de violence en situation de grande pauvreté et démontrer



l'articulation et l'orientation vers les aides de droit commun. Ils doivent s'inscrire sur l'un ou plusieurs des axes prioritaires suivants :

- **Axe 1** : accompagnement psychologique : créer du lien de confiance, du lien communautaire, être à l'écoute et apporter une aide psychologique aux femmes en situation de fragilité psychique (femmes sous emprise ou souffrant d'addiction) ;
- **Axe 2** : repérage et accès aux droits : aller à la rencontre des femmes invisibles et non repérées par les équipes mobiles ou les maraudes et les conseiller, les orienter vers les dispositifs de droit commun (système de garde, aides financières, accès aux soins) ;
- **Axe 3** : hygiène et bien être : si absence d'accueil de jour à proximité, offrir un lieu où changer les périodiques, prendre une douche, se reposer, se restaurer, prendre soin de soi et de son corps (tiers lieux, local disponible, lieu ambulatoire) ;
- **Axe 4** : mobilité : amener les femmes isolées géographiquement vers les dispositifs ou structures de prises en charge, notamment dans les zones rurales (accès aux transports en commun, co-voiturage) .

**Date de clôture : le 30 juin 2023.**

*Plus d'information :*

Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité :

Anne DANIERE-MOREAU, [anne.daniere-moreau@nouvelle-aquitaine.gouv.fr](mailto:anne.daniere-moreau@nouvelle-aquitaine.gouv.fr)

DREETS Nouvelle Aquitaine :

Aurélien Le GAC, [aurelien.le-gac@dreets.gouv.fr](mailto:aurelien.le-gac@dreets.gouv.fr)

## DISPOSITIF ÉGALITÉ DES CHANCES

### — AAP Cordées de la réussite et ex-parcours d'excellence

ÉTABLISSEMENT PROPOSANT DES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR OU SUR UNE ÉCOLE DE SERVICE PUBLIC « PORTEUR DU PROJET »

Les publics prioritaires :

- **Les élèves scolarisés en EP ou en QPV**, en particulier dans les villes ayant développé des cités éducatives (13 sites labellisés en région Nouvelle-Aquitaine : Angoulême, Soyaux, La Rochelle, Brive-la-Gaillarde, Lormont, Bordeaux, Cenon, Limoges, Tonneins, Pau, Bayonne, Châtellerauld, Poitiers)
- **Tous les établissements en REP +**, qui devront donc obligatoirement intégrer les cordées
- **Les collégiens et lycéens de zone rurale isolée**
- **Les lycéens professionnels** dans le cadre de la Transformation de la Voie Professionnelle
- **Les élèves qui s'engagent dans un parcours d'excellence sportive**



Le porteur peut piloter le projet pour lui-même et/ou pour un réseau d'établissements. Les établissements du second degré partenaires sont appelés « établissements sources » ou « encordés », l'établissement porteur est dit « tête de cordée ».

La Cordée de la réussite constitue un projet qui lie, par le biais d'une convention, l'établissement scolaire et ses partenaires dans un objectif d'égalité des chances et ce à travers des actions individualisées ou collectives telles que du tutorat, des ateliers thématiques ou des découvertes professionnelles et culturelles.

**Date de clôture : le 30 juin 2023.**

*Plus d'information :*

Service régional politique de la ville : [dreets-na.politique-ville@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-na.politique-ville@dreets.gouv.fr)

# POLITIQUES PUBLIQUES DE MOBILITÉ ET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

— AAP Marche du quotidien

COLLECTIVITÉS LOCALES



Il vise à soutenir les territoires qui ont l'ambition de replacer le piéton au cœur des politiques publiques de mobilité et d'aménagement du territoire.

« Marche du quotidien » s'articule autour de trois axes :

- **Axe 1 : Soutenir les études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques.** Cet axe a pour ambition de doter les collectivités territoriales de documents stratégiques de référence visant à promouvoir et améliorer la mobilité à pied, en proposant des mesures pour encourager les déplacements à pied, améliorer l'infrastructure piétonne et garantir la sécurité des piétons.
- **Axe 2 : Soutenir l'expérimentation de projets d'aménagement d'espaces publics en faveur de la marche.** Cet axe a pour ambition de favoriser l'approche tactique des projets d'espaces publics et l'expérience des aménagements temporaires, en concevant et réalisant les espaces publics autrement.
- **Axe 3 : Soutenir l'animation et la communication de politiques de mobilité piétonne.** Cet axe vise à financer les actions de communication, formation et animation en lien avec la mobilité piétonne. .

**Date de clôture : le 30 juin 2023 à 14 heures.**

Plus d'information sur :

[https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/20230327/marche-quotidien?utm\\_campaign=Newsletter\\_ADEME\\_ACTUS\\_357&utm\\_source=Connect&utm\\_medium=email](https://agirpourlatransition.ademe.fr/collectivites/aides-financieres/20230327/marche-quotidien?utm_campaign=Newsletter_ADEME_ACTUS_357&utm_source=Connect&utm_medium=email)



— Suivez l'actualité des services de l'État en Nouvelle-Aquitaine



© Imprimerie SGC 33